



FFESSM n°07.77.0383

CLUB DE LA BULLE

Piscine intercommunale de Pontault-Combault / Roissy-en-Brie
RD 21 - Chemin de Pontault à Sammeron
77340 PONTAULT-COMBAULT
www.clubdelabulle.com



INSCRIPTIONS 2011 – 2012

Nouveaux Adhérents

INSCRIPTION AU NAUTIL

Samedi 3 septembre 2011 à la Journée des Associations de 10h00 à 16h00.

TARIF

1 ^{ère} personne	230 €
2 ^{ème} personne du même foyer fiscal	195 €
Enfant à partir de 8 ans	105 €
Apnée / Tir	165 €

Ce tarif comprend :

- La licence Fédérale
- L'assurance Loisir 1 ou Piscine
- L'adhésion Club

Ne comprend pas :

- Le RIFA P (pour les niveaux 3)
- Les fosses
- Les sorties
- Les soirées

PIECES A FOURNIR

- Fiche d'inscription entièrement complétée et signée
- 2 Copies d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine de **moins de 2 mois** (médecin fédéral ou médecin du sport ou médecin de plongée et hyperbare). Pensez à conserver l'original. Préciser si passage de niveau. (**merci de vous reporter au guide d'utilisation du certificat**)
- 3 Enveloppes timbrées à vos nom et adresse.
- 1 Photo d'identité.
- Chèque (s) du règlement (trois fois maximum, sept, oct, nov.)
- 1 Chèque pour les assurances complémentaires facultatives (au nom du Club de la Bulle)
- La photocopie de vos qualifications (CMAS / NITROX / TRIMIX / RIFA P)



FFESSM n°07.77.0383

CLUB DE LA BULLE

Piscine intercommunale de Pontault-Combault / Roissy-en-Brie
RD 21 - Chemin de Pontault à Sammeron
77340 PONTAULT-COMBAULT
www.clubdelabulle.com



ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FALCULTATIVES MAIS VIVEMENT RECOMMANDEES

Important : En application de l'article 38 de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée par la loi n°92-652 du 13 juillet 1992 et les décrets n° 93-392 du 18 mars 1993, « les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel ». De ce fait, le Club de la Bulle souscrit à chaque adhérent une assurance complémentaire dite «Loisir 1» comprise dans le tarif d'inscription.

Vous pouvez choisir une assurance complémentaire plus élevée «Loisir 2», «Loisir 3» etc., la différence étant à votre charge.

ENTRAINEMENT

2 x par semaine :

- lundi de 20h45 – 22h30 (mise à l'eau 21h00)
- Vendredi de 20h45 – 22h30 (mise à l'eau 21h00)

PLANNING DES INSCRIPTIONS

- Inscriptions ou retrait des dossiers **samedi 3 septembre 2011 au Nautil**
- Test de nage et baptême pour les niveaux 1 : **vendredi 9 septembre et lundi 12 septembre 2011**
- Pot d'accueil : **vendredi 16 septembre 2011**
- Début des cours : **lundi 19 septembre 2011**
- Fin des inscriptions : **vendredi 30 septembre 2011**

MATERIEL OBLIGATOIRE

Palme, masque, tuba.

Pour l'achat des palmes nous vous conseillons d'attendre et d'en discuter avec vos moniteurs. Le Club de la Bulle pourra vous en prêter en attendant.

ATTENTION, PASSEE LA PREMIERE SEANCE PREVUE « LE LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011 »

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE

LE COMITE DIRECTEUR